



SOMMAIRE

1- L'Actualité :

Le rôle d'Algex dans la dynamisation des exportations hors hydrocarbures

2- Histoire d'une réussite:

Le savoir faire de l'Entreprise algérienne de tapis traditionnel - EATT

3- Algérie en bref

4-Conjoncture/Analyse :
Deglet Nour d'Algérie sera labellisée

5-Fiche pays: Cuba

6-Espace libre :

Participation d'Algex à la Foire Internationale d'Oran

7- Fiche produit :

La petite histoire du Tapis

8- Le monde en bref

9- Péle-Mêle

10- Trois questions A :

MR ABDELHAK LAMIRI –
Economiste

11-Agenda Infos Pratiques

1-L'ACTUALITE

LE ROLE D'ALGEX DANS LA DYNAMISATION DES EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

"Le cadre incitatif à l'export " a été au centre d'une journée d'étude organisée, le 22 Octobre 2009 à Constantine par la Direction de la PME et de l'Artisanat de la wilaya de Constantine en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Rhumel (CCIR). Cette rencontre a été animée par Mr Mohamed BENNINI Directeur Général de l'Algex, en collaboration avec les représentants de la CAGEX, de la Direction régionale des Douanes et de la Direction des impôts.

Les travaux de cette rencontre se sont articulés autour du rôle de ces institutions dans la dynamisation des exportations hors hydrocarbures et du cadre incitatif à l'export. A cet effet, le Directeur Général d'ALGEX a dressé un tableau de la situation actuelle de nos exportations hors hydrocarbures qui restent faibles et peu diversifiées et contribuent de façon marginale aux ressources de la nation. Selon Mr. BENNINI cette situation est due, à l'environnement défavorable de l'entreprise algérienne et à la faiblesse de l'accompagnement des exportateurs qui ont besoin d'être formés, informés et soutenus pour surmonter la friolité, prospecter et connaître les marchés extérieurs et mettre aux normes et aux standards internationaux leurs produits.

Cette présentation a été suivie par un exposé sur le rôle d'ALGEX dans ce contexte et par un rappel des mesures incitatives à l'export mises en place pour encourager les exportations : les nouvelles rubriques du Fonds Spécial

de Promotion des Exportations (FSPE) dont les textes d'application sont en cours d'adoption au niveau du Ministère du Commerce, la programmation des foires et salons à l'étranger, les exonérations fiscales des opérations d'exportations, l'assouplissement de la réglementation bancaire en 2007, les accords préférentiels conclus par l'Algérie et les programmes d'assistance technique étrangère.

De son côté, le Directeur Commercial de la CAGEX a axé son intervention sur les produits proposés par sa compagnie et l'apport de l'assurance crédit dans la promotion des exportations hors hydrocarbures. La représentante de la Direction régionale des Douanes a évoqué les problèmes que rencontrent les services des douanes au niveau de l'aéroport de Constantine dus essentiellement au manque d'espace et d'infrastructures pour entreposer et stocker la marchandise ce qui se répercute sur les délais des opérations d'exportation.

Concernant le dernier point, Mr. BENNINI a présenté les produits d'Algex conçus pour informer les opérateurs économiques à savoir, le recueil des procédures du commerce extérieur 2008, le guide d'accès au marché européen dans le cadre de l'accord d'association avec l'UE, le guide d'accès au marché américain dans le cadre du Système Généralisé de Préférences (SGP) et le cadre incitatif à l'export. Il a également invité l'assistance à consulter le site web d'Algex qui est riche en informations commerciales.

Algex

2-HISTOIRE D'UNE REUSSITE

LE SAVOIR FAIRE DE L'ENTREPRISE ALGERIENNE DE TAPIS TRADITIONNEL - EATT



Un choix régional, une vocation nationale, l'objectif est de mettre à l'honneur la wilaya de Tipasa avec comme fil de trame, l'artisanat algérien du tapis,

représenté par le travail méthodique de « **Dar Zrabi** » devenue **Entreprise algérienne de tapis traditionnel - EATT**. Ce fleuron de l'artisanat algérien, a fêté son centenaire en 2008 et son dixième anniversaire d'entreprise privée en 2009.

EATT se situe dans la commune de cherchell, Wilaya de TIPAZA, qui est connue de part le monde pour ses ruines gréco-romaines et son immense tombeau circulaire connu sous le nom du *tombeau de la Chrétienne*.

En 1908, « Dar Zrabi » a été créée par des religieuses anglaises qui ouvrirent à Cherchell un atelier d'école de tissage de tapis, avec l'aide d'une artisanne de l'école de Tlemcen qui était en contact avec l'école de Fès à Rabat, pour un échange de techniques et modèles, ce qui a permis de moderniser le patrimoine du tapis. En 1999, « Dar Zrabi » a été rachetée par une trentaine d'employés, devenus ainsi actionnaires.

EATT SPA - Entreprise Algérienne de Tapis Traditionnel – « Dar Zrabi », mérite le respect car elle a capitalisé le savoir faire traditionnel du tapis algérien, du Maghreb et de l'orient. Les modèles des différentes régions du pays ont été répertoriés et reproduits, associant les motifs aux couleurs, fabriquant ainsi plus de trente types de tapis haut de gamme à base de pure laine et elle pourrait fabriquer des tapis de soie si le financement de la matière première était encouragé. Aujourd'hui, elle peut réaliser des tapis sur commande et reproduire des motifs demandés sur base de photos ou d'œuvres d'art réalisées par des créateurs, des artistes peintres, des armoiries de grandes maisons ou de ville et même un tapis pour tout événement.

De réputation mondiale, grâce à son histoire et à sa légende, « Dar Zrabi » emploie à plein temps 120 artisanes, elle formait les apprentis qui pouvaient exercer à domicile. Le tapis de Cherchell a décoré les luxueuses cabines du 1er paquebot géant français « *le France* » ; il a orné le Palais de « Buckingham Palace » et le train de la reine Elizabeth d'Angleterre. La légende de « Dar Zrabi », rapportait aussi « qu'un tapis artis de 25 mètres, fabriqué à Cherchell, fut acquis et offert par l'empereur du Japon à son fils à l'occasion de son mariage ».

EATT a participé à différentes manifestations culturelles nationales et internationales, à l'instar du salon international de l'artisanat traditionnel à Alger, au salon international IMPORSHOP de Berlin (2002, 2003, 2004), à la foire européenne de Strasbourg 2003, à ALGESIVIAS en Espagne 2006, à Villepointe maison et objet 2006 et à hannover 2007. Elle a été honorée par des trophées : Tapis d'argent 1998 et 3ème prix meilleur tapis 2004 à Ghardaïa, 2ème prix national en 2006.

Le PDG de l'EATT souhaiterait être pris en charge par un réseau commercial international ; il projette d'avoir sa propre filature, sa teinturerie ; pour lui l'artisanat algérien doit bénéficier d'une promotion à l'international et il rêve que les salons de nos ambassades accréditées à l'étranger soient décorées par de tapis algériens et qu'il accompagne les événements à l'étranger, dans les foires et salons pour améliorer sa production et son environnement.



La cérémonie de signature du Contrat de Partenariat Export (CPE) entre Algex agissant pour le compte du programme Optimexport et les 44 chefs d'entreprises sélectionnées dans le cadre du Challenge Optimexport a eu lieu le 5 novembre 2009 au siège d'Algex en présence des partenaires du programme. Ces entreprises appelées désormais "Challengers" bénéficieront au titre du programme, d'appuis spécifiques dans les trois volets de formation, d'information et d'accompagnement. Une fois scellé, l'accord ouvrira les perspectives aux entreprises bénéficiaires pour oser l'international avec Optimexport. Les entreprises ne figurant parmi les "challengers", et qui disposent de potentialités, bénéficieront de séminaires de sensibilisation et autres actions ciblées en parallèle de la déclinaison du programme.

Pour plus d'information ne manquez pas nos prochains numéros

3 - ALGERIE EN BREF

ALGER - Quarante laboratoires d'analyses et de contrôle de la qualité seront certifiés par l'organisme algérien d'accréditation - Algérac à l'horizon 2011, a indiqué Mr Nouredine BOUDISSA Directeur général de cet organisme. Trois laboratoires accrédités seulement travaillent actuellement en Algérie, dans les secteurs d'activités les plus sensibles touchant à la sécurité des consommateurs, a précisé ce responsable lors d'une conférence de presse. Il y a du nouveau dans le domaine du contrôle des normes de qualité en Algérie où les pouvoirs publics accordent la plus haute importance à ce volet", a ajouté M. Boudissa en soulignant que l'accréditation va devenir un instrument incontournable dans la politique du pays". **APS**

ALGER - Véhicules: nouvelle mesure sur les pièces de rechanges importés.



Les pièces de rechange des véhicules non fabriquées dans leur pays d'origine ne sont plus admises en Algérie à partir du 2 novembre 2009, a annoncé M. El Hachemi DJAABOUB ministre du commerce le 26 octobre 2009, lors d'une rencontre avec les cadres du secteur du commerce. Il a précisé que cette mesure, visant à lutter contre l'importation des pièces détachées contrefaites, notamment auprès des pays asiatiques, ne concerne pas les pièces de rechange fabriquées sous licence dans d'autres pays. Dans ce cas précis, les importateurs doivent exhiber un certificat attestant que les pièces en question ont été fabriquées sous une licence attribuée par la maison mère. **APS**

TIZI-OUZOU - Les entreprises algériennes ne profitent pas assez des accords commerciaux préférentiels conclus pour l'exportation de leurs produits hors hydrocarbures, a affirmé, le 04 novembre 2009, Mr Marc Martinant, Chef de projet "Optimexport". Illustrant son constat, dans une communication qu'il a présentée à Tizi-Ouzou au titre d'une journée d'étude sur l'économie d'énergie dans les PME/PMI, Marc Martinant a révélé que durant l'année 2008 les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie n'ont représenté que 2, 5 % du volume des exportations globales, soit 1,77 milliard dollars pour 69,4 milliards de dollars. **APS**

4-CONJONCTURE /ANALYSE/MARCHE

Deglet nour d'Algérie sera labellisée



Dans une économie globalisée et dans une intense activité commerciale internationalisée, la labellisation des produits est un acte pour garantir le renom.

Celle de Deglet nour tarde à voir le jour. Les exportateurs de dattes algériennes seraient sur la voie de prendre des mesures pour la défense de leur produit de marque, Deglet nour.

Depuis plus d'une quinzaine d'années que nos voisins de l'est ont labellisé leurs dattes en leur donnant une dénomination qui, dans l'imaginaire des Algériens est d'origine locale alors qu'il s'agit d'une variété la plus appréciée en Afrique du Nord et en Europe. Ainsi, il deviendra impossible pour les producteurs algériens de labelliser leurs produits avec cette même désignation. On croit savoir que les producteurs nationaux ont pu trouver la solution pour y remédier et d'une manière qui leur permettrait de se positionner en leader dans la branche.

les producteurs de Biskra, notamment ceux de Tolga et de Leghrouss, sont sur le point de labelliser les dattes produites dans la région. L'opération se fait en collaboration avec l'Institut de recherches des zones arides et semi-arides».

Les produits dattiers labellisés porteront le nom de « Deglet nour Algérie » puisque les Tunisiens ont accaparé l'appellation d'origine. Mais les producteurs algériens ne s'arrêteront pas seulement à la labellisation. Ils procèdent déjà à la certification des dattes aux normes bio, comme l'indique si bien l'exemple de Fayçal KHBIZET, le premier exportateur du genre en Algérie. L'exportation des dattes bio s'exerce actuellement et de plus en plus de producteurs biskris s'y mettent. Pour eux, Deglet nour Algérie gagnera du prestige grâce à la qualité de l'offre.

La certification n'est pas de type standard, elle comprend toutes les périodes de production, de la pollinisation au stade final. Enfin, le ministère de tutelle ne coordonne pas avec les producteurs de dattes, Il y a un manque de communication. **Le Temps**

5-FICHE PAYS

CUBA



Le choix du pays de cette édition a été fait, suite à la participation de l'Algérie à la Foire Internationale de Cuba*.

L'île de Cuba est située entre la mer des Caraïbes et l'Atlantique Nord, au sud de la Floride. Elle est la plus grande île des Antilles, avec ses 1600 îlots dont le plus important est l'île des Pins (Ile de la Jeunesse), longue de 3861 km. Elle se trouve à proximité du tropique du Cancer, à 77 km d'Haïti à l'Est; à 140 km de la Jamaïque, au Sud-Est; à 180 km des États-Unis, au Nord-Est; et à 210 km du Mexique, à l'ouest.

L'économie cubaine continue de souffrir des conséquences de l'effondrement du bloc soviétique de 1991 ainsi que du boycott commercial imposé par les Etats-Unis depuis 1959. L'embargo confirmé par les Etats-Unis a entravé le commerce extérieur de Cuba. Cependant, les investissements étrangers, bien que soumis à de très sévères règles, sont importants dans les secteurs du tourisme, de l'énergie et des télécommunications. L'UE représente environ la moitié du commerce extérieur de Cuba.

Les principaux produits exportés de Cuba sont : le sucre, le nickel, le tabac, des médicaments et des produits de la pêche. Les principaux produits importés par Cuba sont : les carburants minéraux et le pétrole, les machines, les équipements électriques et électroniques, les céréales, et les véhicules. Cuba applique le Système Douanier Harmonisé de Bruxelles. Les tarifs douaniers sont dans l'ensemble assez favorables, le taux moyen pour le tarif douanier est de 21,3% en 2006 (moyenne des droits consolidés finals selon l'OMC), 37% pour les produits agricoles et 9,4 %, pour les autres produits. Toutefois, certains produits sont plus taxés afin de protéger les productions locales (boissons gazeuses, bières et

spiritueux). Vis-à-vis des marchandises en provenance des membres de l'OMC ou de pays avec qui des accords bilatéraux ont été conclus, Cuba applique la clause de la nation la plus favorisée (clause NPF). Il n'y a pas à Cuba de système de contingentement ou de quotas mais le processus d'importation reste cependant étroitement contrôlé par l'Etat.

DONNEES GENERALES

- **Nom officiel :** République de Cuba
- **Superficie:** 110 860 Km²
- **Population:** 11 423 95d'habitants (2007)
- **Capital :** La Havane

Principaux indicateurs économiques :

- PIB total :** 59,70 Milliards US\$ (2008)
- Croissance annuelle du PIB:** 7 % (2007)
- PIB/ habitant :** 4 500 US\$ (2007)
- Taux d'inflation :** 3,6 % (2007)
- Exportations :** 3,497 Milliards US\$ (2008)
- Importations :** 11,74 Milliards US\$ (2008)

Les Principaux clients de Cuba :

Venezuela, Espagne, Russie, Bolivie et France.

Les Principaux fournisseurs de Cuba :

Chine, Espagne, Allemagne, Etats-Unis et Italie.

Echanges commerciaux Algérie- Cuba :

Années	2007	2008
Exportations algériennes	259,36	224,98
Importations algériennes	5,17	2,27
Balance commerciale	254,2	222,71

Source : Douanes Algériennes valeur : millions US\$)

Principaux produits algériens exportés vers Cuba:

Hydrocarbures ; Médicaments

Principaux produits importés par l'Algérie de Cuba :

Produits pharmaceutiques ; Tabacs ; Instruments et appareils pour la médecine,, la chirurgie ; Lampes et tubes électriques à incandescence ou à décharge ; Alcool éthylique ; Circuits intégrés monolithiques ; Roulements à rouleaux cylindriques ; Papiers à diagrammes pour appareil.

* Pour en savoir plus sur la participation de l'Algérie à la foire de Cuba rendez vous au prochain numéro.

6- ESPACE LIBRE

PARTICIPATION D'ALGEX A LA FOIRE INTERNATIONALE D'ORAN



La 11^{ème} édition de la Foire Internationale d'Oran qui s'est déroulé entre les 13 et 19 octobre 2009 au Palais des expositions de *Medina Djedida*,

qui constitue pour nos opérateurs économiques une opportunité pour faire connaître les productions nationales. Cette manifestation a été inaugurée dans l'après midi de la journée du 13 octobre 2009 par Monsieur le Wali d'Oran.

Près de quarante (40) participants nationaux ont pris part à cette manifestation, des différents secteurs industriels et des services, représentant divers branches d'activités économiques à savoir : PMAT- ENIE – SNTR – Maintenance + -Emballages plast –Toufic (Trailer) – Alger Engins- etc....

En outre, on notera la participation de l' Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur-ALGEX, le Centre National de Registre de

Commerce – CNRC et l'Agence Nationale de développement des investissements – ANDI. La participation d'Algex a été fructueuse au regard des multiples contacts établis par les représentants des entreprises présentes à cette foire ainsi que d'autres opérateurs économiques, tout en signalant la forte demande de ces derniers pour la documentation et supports réalisés par l'Algex.

S'agissant de la participation étrangère, on constate la présence du Maroc, l'Egypte, la Libye, le Sénégal, le Pakistan, la Syrie, l'Italie et la Pologne.

Le fait marquant de cette Edition est le grand succès remporté par le géant de l'électroménager –Philips–, dont le stand a attiré un nombre important de visiteurs.



Algex

7-FICHE PRDUI

La petite histoire du Tapis ...

L'art du tissage est lié à la vie quotidienne des algériens. Le tapis, initialement ouvrage végétal, natte (Hssir) tressée ou tissée en doum ou en alfa que l'on dispose sur le sol, ou que l'accroche aux murs pour décorer les temples, les maisons, les palais, etc..., est un produit d'usage courant qui peut être objet d'échange et de placement ou même une œuvre d'art. Le lieu d'origine et l'époque où le tapis fut fabriqué pour la 1ère fois ne sont pas connus avec certitude. Cette époque se situerait entre le II^e millénaire avant JC et le IV^e siècle. Il est un élément traditionnel du décor oriental. L'art du tapis serait né dans le monde des steppes. L'Egypte et la Perse en revendiquent aussi la paternité. Le tapis s'harmonisa et se coloria avec l'utilisation de la laine et de la soie. Il se démocratisa avec la fibre synthétique. Le tapis végétal naturel est aujourd'hui très demandé, car il répond aux normes environnementales.

Le tapis algérien, très varié, est fabriqué surtout en laine. L'artisanat du tapis comprend le tapis noué de haute laine, le tapis tissé, le tapis de lianes ou en morceaux de cuir du sud targui, le tapis végétal, le tapis de béni-Snouss, symbole d'une identité séculaire, le tapis Cherchellois avec celui du Chenoua, lesquels caractérisent par des couleurs grises et blanches avec des figures géométriques symétriques. Les tapis de Maatkas et de Tizi-Ouzou, de couleur marron, décorés de bandes transversales avec des motifs géométriques et des dimensions diverses. Le tapis de Tlemcen à rosace, vestige de l'école de Rabat et de Fès, le tapis du M'zab, etc...Chaque symbole a une représentation définie. Les motifs soigneusement dessinés représentent des outils, des instruments de la vie quotidienne (clefs, pendentifs, coffre à bijoux, ceinture d'or ou d'argent, etc...). Les couleurs utilisées sont en général d'origine naturelle, minérale ou végétale.

Les régions de fabrication mondiales du tapis sont en premier lieu la Perse (l'Iran), l'Inde, le Pakistan, la Turquie, le Caucase, l'Ouzbékistan, le Turkménistan, l'Egypte, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, l'Afrique Centrale.

Le journal officiel recense une trentaine de modèles de tapis soumis à une TVA réduite. 12 000 tisserands travaillent à domicile (majoritairement des femmes au foyer). Il y a quelques années, GHARDAIA exportait quelque 40 000 m² de tapis vers l'Allemagne. Tous les ans, une fête du tapis du M'zab est organisé dans la vallée du M'zab. Le tapis algérois se distingue par ses couleurs perçantes, alliant le vert, l'orange et le rouge, propres aux dynasties arabo - musulmanes. Le tapis du constantinois, avec ses figures et ses dessins, rappelle les manuscrits retrouvés au Tassili. Le tapis chaoui des Aurès, le tapis des Némemcha, de Berbar et de Hracta, se caractérisent par leurs motifs respectant la spécificité chaouie, au dallage

strict, symétrique et géométrique. Un musée du tapis sera réalisé à Babar (KHENCHELA) : il comprendra un atelier de restauration des vieux tapis, dont la mission sera de sauvegarder les vieux modèles en les réhabilitant et en les reproduisant dans le cadre de la préservation du patrimoine immatériel.

Le tapis des némemchas de Tébessa, le "qt'if", est un tapis servant de meuble. Il est étroit et long. Les éléments décoratifs se caractérisent par des dents de scie, des étoiles, des hirondelles, des empreintes de lion, ou des œillets stylisés sur un fond très coloré, fluctuant au gré de l'inspiration du tapissier. Sa teinture est faite naturellement avec des demi-tons qui sont obtenus par épuisement de bains, ce qui lui donne un caractère artistique sans égal. La concurrence du tapis synthétique, l'absence et la cherté du tapis fait à la main, l'indisponibilité de la matière première, expliquent la disparition des métiers complémentaires comme les cardeuses et les fileuses de laine, les teinturiers, etc... Le tapis doit être estampillé. L'estampillage est le garant de la qualité du tapis algérien et une garantie à l'exportation. Le premier Centre Régional d'Estampillage a rouvert à Tlemcen. D'autres Centres seront créés au Centre et à l'Est et auront pour mission de conseiller et d'orienter les artisans vers la confection de tapis destinés à l'exportation. La mise en place de **Maisons de l'Artisanat**, par wilaya, permettra de revaloriser l'artisanat mais également d'être garant de la traduction. On peut terminer cette petite histoire en rappelant que les motifs des tapis indiens de la tribu des Navajos, aux USA, avaient été empruntés aux tapis du Moyen-Orient, alors qu'au Pérou et au Népal la production de tapis se fait encore sur commande. Sans doute, y - a - t-il là, des enseignements à tirer pour la promotion du commerce arabe et celle d'une production domestique à laquelle on devra accorder plus d'attention.



8- LE MONDE EN BREF

Allemagne - L'Union européenne a officiellement lancé au cours de la 61e Foire du livre de Francfort sa bibliothèque virtuelle qui regroupe 50 ans de documents européens dans quelque 50 langues. Environ 110.000 publications ou 12 millions de pages, soit un coût total de 2,5 millions d'euros, ont été scannées et peuvent désormais être consultées et téléchargées dans la bibliothèque numérique de la Librairie européenne. Elle propose toutes les publications éditées par l'Office des publications pour le compte des institutions, agences et autres organismes communautaires depuis 1952. Mr Leonard Orban l'AFP le commissaire européen chargé du multilinguisme considère « qu'avec la bibliothèque on line, la transparence est totale ». La bibliothèque comprend des textes dans les 23 langues parlées dans les 27 pays membres de l'UE, ainsi qu'en chinois, en russe dans plus d'une vingtaine d'autres langues.

Lesoir.be

Le Bénin se voit en exportateur de riz : devenir autosuffisant puis exportateur de riz, grâce à l'intensification de la production et la commercialisation de semence de qualité, selon les experts de la FAO. Le projet financé par l'agence de l'ONU (500 millions de dollars) a pour objectif ambitieux de booster la production à plus de 300.000 tonnes de riz, soit plus du double de la production actuelle, à l'horizon 2011. L'augmentation du prix des denrées alimentaires a sérieusement alourdi la facture des importations de riz ces dernières années. En 2004, le Bénin importait 240.000 tonnes de riz, qui est devenu une priorité dans le plan de relance agricole du gouvernement et le potentiel existe. Ce pays n'exploite que 8% des 322.000 hectares de terres rizicultivables. Le projet de la FAO encourage la production de semences de qualité tout en facilitant l'accès des paysans à ces semences. L'amélioration des semences devrait bien sûr favoriser des rendements plus élevés.

Marchés tropicaux

Au Brésil, l'envolée du real commence à peser sur les exportations. Le Brésil vient de décider d'imposer une taxe de 2 % sur les entrées de capitaux étrangers. Cette mesure, présentée comme préventive, vise à « éviter un excès de spéculation sur le marché des capitaux et de valorisation du real ». Le gouvernement a décidé que les investissements directs seront épargnés par cette décision.

Le Monde

ALGER - Interdiction de fabrication et d'importation de tout type de fibre d'amiante. La fabrication, l'importation et la commercialisation de tout type de fibre d'amiante et des produits qui en contiennent sont interdites, indique un décret exécutif publié dans le numéro 59 du Journal Officiel de l'année 2009. Ce texte réglementaire, daté du 9 octobre 2009, modifie l'article 3 du décret exécutif d'avril 1999 relatif à la prévention des risques liés à l'amiante. L'article 3 dans sa version de 1999 soulignait que la mise sur le marché et l'emploi de toutes les fibres d'amiante et des produits auxquels elles ont été délibérément ajoutées, à l'exception du chrysotile (amiante blanc), sont interdites.

APS

Genève - l'Organisation mondiale de commerce (OMC) classe l'Algérie 42e exportateur et 56e importateur dans le classement de commerce mondial de marchandises.

Dans son rapport 2009 des statistiques du commerce international publié le 02 novembre 2009 à Genève, l'OMC souligne qu'avec des exportations de marchandises évaluées à 79,3 milliards de dollars en 2008 (dont 98,8% sont constitués d'hydrocarbures), l'Algérie est classée 42e exportateur mondial et participe à hauteur de 0,49% dans les exportations mondiales de marchandises. Ce classement est élaboré sur la base du montant des exportations réalisées par les pays membres.

APS

ALGER- Les échanges de données informatisées (EDI) comme moyen de facilitation des échanges internationaux et de réduction des coûts

a été le thème de la journée d'information qui s'est tenue le 21 octobre 2009, au siège de l'Agence Nationale de Promotion des Exportations - Algex, animé par Kamel KHELIFA, consultant en communication. Le conférencier a mis l'accent sur le retard accusé par l'Algérie dans le domaine des EDI. Selon Mr KHELIFA, on est encore à la gestion papier, ce qui alourdit les contraintes bureaucratiques. Il considère que l'intervention de l'homme dans la communication des informations peut être négative par la falsification et le trafic comme résultat, mais aussi elle engendre des coûts qu'on pourrait éviter avec les EDI. Dans ce sens, il s'explique en montrant les bienfaits et les avantages des opérations d'échange informatisées qui restent le langage international où tout le monde se comprend, et reçoit l'information sans toutefois se déplacer ». Seul ce moyen peut garantir autant d'informations en même temps et en temps réel. Ainsi, on peut gérer des stocks et des systèmes de transport à distance, avec une communication et des moyens moins coûteux.

Le Maghreb

MR ABDELHAK LAMIRI - ECONOMISTE



La loi de finances complémentaire 2009 continue de soulever des réactions peu favorables chez des opérateurs économiques. Quel est votre point de vue ?

A travers cette loi de finances, les autorités veulent donner un nouveau message aux opérateurs économiques. L'Etat veut donner beaucoup plus d'importance et de ressources aux entreprises qui vont produire qu'à celles qui veulent plutôt importer. C'est une bonne chose et ce message va petit à petit produire ses effets. Les entreprises versées dans la production et les services vont créer de l'emploi et de la valeur ajoutée. Cependant, il y a des choses à améliorer dans la loi de finances.

D'abord, il faudrait améliorer une meilleure communication avec les opérateurs. Des entreprises avaient signé des contrats avant les décisions prises dans le cadre de ce texte. L'Etat aurait dû donner le temps aux entreprises pour s'adapter aux nouvelles dispositions. Il fallait également distinguer entre les opérateurs versés dans l'importation de produits finis et ceux investis dans l'importation des matières premières pour produire. Cela permettrait d'avoir des améliorations. S'agissant des mesures sur l'investissement et le capital (51% pour l'opérateur local et 49% pour l'étranger), il faut dire qu'elles ne sont pas vraiment nécessaires. C'est des articles que nous aurions dû éliminer parce qu'il faut tenir compte des rentrées en devises

de l'investisseur. Et si un investisseur exporte à partir de l'Algérie pour une somme de 500 millions d'euros et prend 100 millions d'euros de dividendes, je ne vois pas où est le problème. C'est vraiment du superflu cette histoire de capital.

Quel constat faites-vous de l'état de l'économie algérienne à l'heure actuelle ?

L'économie algérienne n'est pas encore sur la bonne voie. Nous n'avons pas une croissance soutenue par l'économie. Notre taux de croissance de 5 à 6% est généré par les ressources injectées par l'Etat dans l'économie. La bonne économie est celle qui crée de la croissance par elle-même. Ce sont les entreprises et les banques qui font des bénéfices et réinvestissent pour créer de la croissance. Chez nous, c'est l'Etat qui injecte des ressources dans l'économie. Mais le jour où les prix du pétrole seront bas, l'économie va retourner à un taux de croissance zéro. Il faudrait changer cette tendance.

Les autorités ont multiplié les interventions en faveur des entreprises publiques. Après le sauvetage des entreprises stratégiques, on évoque la réhabilitation des sociétés de l'agroalimentaire. Quelle analyse faites-vous de cette démarche ?

L'Etat peut s'impliquer dans les entreprises stratégiques lourdes telles qu'Air Algérie, la SNTF, Sonelgaz et Sonatrach et à la limite les banques et des entreprises qui peuvent exporter des produits électroniques. Franchement, il faudrait que l'Etat reste présent dans les entreprises stratégiques. S'agissant de l'agroalimentaire, c'est un secteur qui est laissé aux privés dans toutes économies de marché. L'Etat ne fera pas mieux que le secteur privé.

11-AGENDA / INFOS PRATIQUES

UNE DELEGATION D'HOMMES D'AFFAIRES VENEZUELIENS

a effectué une visite à Alger du 24 au 27 Novembre 2009, dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et le Venezuela. A cette occasion une journée d'information au profit des hommes d'affaires et institutionnels algériens sur le climat des affaires et du commerce au Venezuela, a été organisée conjointement par l'Ambassade et la Banque du Commerce Extérieur du Venezuela « BANCOEX », à ALGEX le 25 Novembre 2009. Les rencontres d'affaires « B to B » entre les chefs d'entreprises algériennes et leurs homologues vénézuéliens ont eu lieu le 26 Novembre 2009 à l'hôtel Mercure d'Alger.

FOIRE MAGHRÉBINE 2^{ÈME} ÉDITION

aura lieu du 05 au 12 Décembre 2009 à Tripoli en Libye et regroupera des entreprises des 5 pays de l'Union du Maghreb Arabe : Libye, Tunisie, Algérie, Maroc et Mauritanie. L'Algérie participe avec 30 entreprises des secteurs public et privé ; les produits qui seront exposés sont diversifiés : agricole, agroalimentaire, industriels, services et artisanat.

Une « Journée Algérie » sera organisé en marge de cette manifestation ; son programme comporte des conférences sur le commerce extérieur et le climat des affaires en Algérie, ainsi que des rencontres d'affaires (B to B) entre hommes d'affaires algériens et leurs homologues maghrébins. (La suite sera diffusée dans les prochains numéros)



La convention d'affaires euro méditerranéenne "Tech Fruits et Légumes"

aura lieu au Palais des papes d'Avignon, en France, les 7 et 8 décembre 2009 en présence d'un certain nombre de pays de la région méditerranéenne. En plus du pays hôte, la France, l'Italie, le Maroc, l'Égypte, la Tunisie, et le Liban prendront part à cette rencontre afin de promouvoir la technologie et l'innovation dans la filière fruits et légumes frais et transformés. La participation de l'Algérie à cet événement est annoncée par les organisateurs. Cette convention offre une opportunité unique pour les entreprises du secteur agroalimentaire de s'informer sur les dernières nouveautés de cette filière et de développer des partenariats.

La Lettre Algex
 AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
 RN-N° 5 Cinq Maisons, Mohammadia, Alger. BP 191, Hassen Badi El-Harrach-Alger
 Tél: (213) 21.82.61.58 / 52.12.10 - Fax : (213)21.52.11.26
 Email : info@algex.dz Site web : www.algex.dz
 Directeur de la publication : Mohamed BENNINI

Rédactrice en chef : Akila BOUZIANI
 Secrétariat de Rédaction : Saida TOUATI
 Chafia HALAIMIA / Karim DJENAOUI
 Techniciens : Krimou ZITOUNI
 Samir MOUFFOK
 Fouzia HAOUATI
 Participation à la rédaction: Akila BOUZIANI/Saida TOUATI
 Wahiba SELLES/Naima ZERTAL/Idir ASTOUATI/Med CHETTICH
 Hocine BOUBTINA/BOUCHEMA Aii/Chafia HALAIMIA
 Assia KACED/Farida Sakhri/Farida CERBAH /Fatma REBAH